

**ARRETE 2024\48**  
**PORTANT AUTORISATION TEMPORAIRE DE CIRCULATION**  
**ET DE STATIONNEMENT DES VEHICULES**  
**RUE DU STADE**

*Nous, Maire de la commune de Guerville*

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des départements et des Régions,

Vu, le Code Général des Collectivités Territoriales, article L2212-1 et notamment les articles L. 2212-1 et suivants, 2213-1 et L. 2213-2,

Vu, le Code de la Route, et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 413-1

Vu le Code Pénal et notamment son article R.610-5,

Vu l'arrêté Interministériel du 24 Novembre 1967 relatif à la signalisation des routes, modifiée par les textes subséquents,

Considérant la demande de l'Entreprise nommé **WATELET TP**, intervenant pour le compte de la Communauté Urbaine GPS&O, rue des Chevries, 78410 AUBERGENVILLE,

Considérant la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement des véhicules pour les travaux de voirie,

**ARRETONS**

**Article 1<sup>er</sup>** : A compter du **08 JUILLET 2024** et pour une durée de **3 semaines**, l'entreprise **WATELET TP** - 73 rue des Pêcheurs - 78370 PLAISIR intervenant pour le compte de la Communauté Urbaine GPSEO est autorisée à réaliser les travaux de réfection et de création de trottoirs rue du Stade à Guerville.

**Article 2** : durant cette période et lors de ces interventions, la chaussée sera rétrécie et la circulation sera régulée par homme trafic et déduite à 20 kms/h.

Dans le même temps, le stationnement sera interdit pendant la période des travaux.

**Article 3** : une signalisation sera mise en place conformément à la réglementation en vigueur par l'entreprise ainsi que l'entretien du balisage.

**Article 4** : la Gendarmerie et tous les Agents de la Force publique seront chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché 48h à l'avance.

AMPLIATION DU PRESENT ARRETE SERA ADRESSEE A :

La Gendarmerie de Septeuil  
Sté WATELET TP  
CU GPSEO

Fait à Guerville, le 4 juillet 2024  
Par délégation, le Maire-Adjoint,  
M. Michel HARDY.

